

Algérie/Sahel : une influence historique mise à mal ?¹

Auteur : **Dr. Salim CHENA** chercheur associé au LAM et enseignant à Sciences Po Bordeaux, Université Bordeaux Montaigne et HEIP.

Introduction

Le constat d'un recul de l'influence algérienne dans l'espace saharo-sahélien est devenu, aujourd'hui, un lieu commun des études géopolitiques sur les relations entre l'Afrique du Nord et les gouvernements de leurs périphéries septentrionales. Cette nouvelle routine analytique s'appuie sur plusieurs éléments de l'actualité récente et sur une lecture immédiate de la politique internationale. Il y a, d'abord, les fortes tensions politiques et diplomatiques avec le Mali, pourtant l'État sahélien le plus proche de l'Algérie depuis les indépendances. La prise du pouvoir par un segment de l'armée malienne, à la suite du coup d'État de mai 2021, marque le début d'une lente détérioration des relations entre les deux voisins. La junte malienne, dont l'orientation est nationaliste et souverainiste, rejette par principe l'Accord pour la paix et la réconciliation, négocié et signé à Alger en 2015, dont la suspension définitive est annoncée en janvier 2024. Son contenu est perçu comme entraînant la « la disparition de l'État-nation unitaire au profit de la mise en œuvre d'une forme de fédéralisme qui n'écrit pas son nom » (Bourgeot, 2021 : 115). L'Algérie a ainsi perdu le rôle de médiateur privilégié qu'elle occupait depuis plusieurs décennies entre le pouvoir central et les communautés du Nord. Pour le Mali, l'audience accordée à Mahmoud Dicko par le chef d'État algérien, ainsi que les liens maintenus avec les rebelles touaregs signataires des Accords d'Alger et déclarés subversifs par les militaires maliens, ont justifié le rappel de l'ambassadeur à Alger en décembre 2023. De même, après un premier incident à l'été 2024, un drone malien est abattu dans la zone de la ville frontalière de Tin Zaouatine en Algérie ; les ambassadeurs des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) et de l'Algérie sont alors tous rappelés « pour consultation ». Le journal *Le Monde* qualifie cette crise d'avril 2025 de « sans précédent »².

Le Mali est donc au centre de la perception d'un recul algérien dans l'espace sahélo-saharien, qui est, ensuite, lu à la lumière des gains relatifs réalisés par le Maroc dans la région, à commencer par la coopération militaire et sécuritaire qui s'est lentement construite à partir du mitan des années 2010 avec le Mali. Les relations historiquement complexes et en dents de scie de l'Algérie avec le Maroc (Chena, 2025) ont atteints un nouvel acmé de tensions depuis la signature des Accords d'Abraham par le Maroc, entraînant une normalisation de ses relations avec Israël et qui a entraîné une coopération militaire et sécuritaire, vue comme menaçante par l'Algérie et interprétée comme une trahison de la cause palestinienne et de la solidarité nord-africaine et arabe³. Inversement, depuis un quart de siècle, la diplomatie marocaine a progressivement rompu son isolement en Afrique culminant avec son retrait volontaire en 1984 de l'Organisation de l'Unité Africaine

¹ Cette note reprend et actualise des éléments présentés dans le chapitre « Entre construction de l'État, politique internationale et transnationalisation. Comprendre la profondeur stratégique de l'espace saharo-sahélien pour l'Algérie » paru dans Ladjali Karamoko Ouattara (dir.), *Le Sahel : enjeux géopolitiques et stratégiques au XXI^e siècle*, Paris, Karthala, 2024, pp. 265-284.

² *Le Monde*, 8 avril 2025.

³ Deux événements de conjonctures ont conduit à la rupture diplomatique de l'été 2021 entre le Maroc et l'Algérie : la réception à Rabat du ministre israélien des Affaires étrangères lors de laquelle il a attaqué l'Algérie, et une déclaration de soutien de l'ambassadeur marocain aux Nations-Unies favorable au Mouvement pour l'Autodétermination de la Kabylie (MAK), considéré comme terroriste par l'Algérie et aussi accusé d'être proche d'Israël.

consécutif à sa reconnaissance du Sahara occidental : cela s'est traduit par le retrait de cette reconnaissance par un certain nombre d'États du continent, des investissements marocains dans l'espace saharo-sahélien et en Afrique de l'Ouest et un gain d'image et de leadership autour d'une identité de rôle positive au service d'une projection efficace de sa puissance (Abourabi, 2021). La réintégration du Maroc dans l'Union africaine, en 2017, illustre le succès de cette stratégie. Surtout, ce sera l'Initiative Royale Atlantique, annoncée en novembre 2023, qui marquera les esprits : ce projet politique et économique, fondée sur l'idée du désenclavement des pays sahéliens, entend rompre leur isolement géopolitique et géoéconomique en organisant leur accès aux ports atlantiques marocains au Sahara occidental et en construisant un rapprochement avec la Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) avec laquelle les gouvernements de l'AES ont rompu. Alliant les acteurs privés marocains, les projets géopolitiques du *makhzen* et consolidant à la fois l'emprise marocaine sur le Sahara occidental et sa position en Afrique et dans le commerce mondial, ce projet encore embryonnaire entend aussi capitaliser sur les ressources inexploitées d'un Sahel en attente de son « boom » extractif (Bencherifa et Abourabi, 2024). Par ailleurs, s'ajoute à cela la proximité du Maroc avec les Émirats Arabes Unis, principal allié d'Israël au Moyen-Orient, et dont les relations avec l'Algérie sont impactées par leur ingérence dans les transitions et crises héritées des Printemps arabes ; ce qui complexifie davantage la politique internationale de l'Afrique du Nord et du Sahel.

Dans ce contexte, avec une diplomatie en manque de visibilité depuis les absences d'Abdelaziz Bouteflika, l'influence de l'Algérie dans sa périphérie sahélo-saharienne apparaît effectivement mise à mal. Cependant, ces analyses immédiates manquent de perspectives historiques et se fondent sur une analyse de la puissance conçue à l'heure de la mondialisation faisant primer le *soft power* sur les déterminants matériels et objectifs de la puissance. D'une part, la place retrouvée de l'État et du protectionnisme dans des relations internationales en voie de désoccidentalisation marquent la fin de l'ère néolibérale fondée sur l'ouverture tous azimuts des frontières ; ces analyses ne voient qu'un aspect de la recomposition en cours des espaces géopolitiques, qui intervient désormais dans un enchevêtrement complexe d'enjeux et d'échelles dans lesquels les alignements sont ponctuels et décorrés de la situation stratégique. D'autre part, grâce à un retour sur le temps long, on constate que le processus non-irréversible à l'œuvre avec l'un des voisins de l'Algérie n'est pas généralisable à l'ensemble de sa périphérie, et que peu d'intérêt est porté au propre renouvellement de la politique extérieure algérienne, indissociable de ses changements intérieurs. Autrement dit, il apparaît difficile d'effacer complètement l'héritage de la deuxième moitié du XXe siècle sans rester au ras de l'actualité, et il convient de ne pas assimiler un recul conjoncturel à une marginalisation structurelle. C'est donc, à ce titre, que cette note cherche à nuancer les perspectives induites par les discours unilatéraux sur le recul algérien au Sahara-Sahel.

Une position forte héritée de la Guerre froide et de l'Algérie révolutionnaire

L'Algérie indépendante s'est inscrite dans le mouvement des « socialismes spécifiques » (Byrne, 2009), tout en poursuivant son œuvre internationaliste en continuant la lutte contre toutes les formes d'impérialisme et de colonialisme. La révolution algérienne a alors pris deux directions complémentaires : la politique étrangère révolutionnaire devait soutenir l'émancipation des peuples sous domination coloniale et économique, et refléter en cela la construction d'un modèle socialiste que devait construire les politiques publiques intérieures. L'Algérie était devenue un « champ de bataille idéologique » entre les grandes puissances de la Guerre froide, mais aussi entre celles du bloc de l'Est (Byrne, 2009 : 428). Maintenir l'indépendance nationale acquise par la guerre

impliquait, en premier lieu, de se libérer de l'influence française. La voie de la nationalisation était la plus directe des routes pour briser la dépendance, donc s'autonomiser, et construire l'État. Les deux axes de ce programme ont été la prise de contrôle des terres, d'abord sous la forme de l'autogestion, et des ressources naturelles au travers de la nationalisation, effectuée en février 1971.

Des principes forts guident, dès l'origine, la conception algérienne des relations internationales. L'histoire de la colonisation, de la violence coloniale et de la guerre pour l'indépendance sont à la base de ces orientations. Réunis dans *Pour la révolution africaine*, les textes et analyses de Frantz Fanon pour le journal du FLN durant la guerre, *El Moudjahid*, témoignent de l'aspect normatif des justifications apportées aux politiques de la révolution algérienne ; avec Fanon, l'Algérie défend l'unité du Tiers-Monde, particulièrement de l'Afrique, comme voie pour abolir le colonialisme, supprimer tout avatar de l'impérialisme et permettre l'émancipation des peuples par le recouvrement des terres spoliées, le développement autonome (mais pas isolé) et la défense des droits et souverainetés des peuples. L'auteur d'origine martiniquaise fait même adopter l'idée d'une Légion africaine internationaliste pour soutenir les luttes décoloniales en cours, à commencer par celle de l'Algérie, lors de la Conférence d'Accra en 1958. La conjonction entre des discours radicaux et des pratiques de solidarité concrètes participe d'un contexte plus large : d'un côté, les nations fraîchement indépendantes sont souvent divisées entre modérés ou partisans d'un camp ou d'un autre de la Guerre froide ; c'est la Conférence de Bandung de 1955 qui permet de dépasser ces différences, voire ces antagonismes, et de créer un sentiment de proximité et de solidarité offrant une alternative aux deux blocs (Chakrabarty, 2010 : 48). De l'autre côté, l'idéal révolutionnaire armé connaît son apogée et permet aux pays du Tiers-Monde d'espérer satisfaire leur poursuite de développement et de prospérité rapidement, face à des premières tentatives jugées trop timorées ou attentistes : le projet de la Tricontinentale, relançant l'idée d'une solidarité militante au sein du Sud Global naissant, rejoint cette volonté de transformation radicale de l'économie et de la politique internationale (Parrott, 2022 : 4-6).

La politique étrangère de l'Algérie révolutionnaire passe par trois moments qui reflètent l'institutionnalisation progressive de sa radicalité politique. La décision la plus significative de l'Algérie révolutionnaire a été de soutenir de nombreuses luttes ayant cours au moment de son indépendance : l'African National Congress et Nelson Mandela reçurent des formations militaires sur le sol algérien, des leaders du Black Panthers Party trouvèrent temporairement refuge à Alger, les mouvements de libération angolais se virent fournir des armes, Amilcar Cabral et les indépendantistes de Guinée-Bissau étaient accueillis et soutenus par le nouveau représentant des révolutions africaines, les causes africaines et arabes se rejoignent dans le soutien accordé au Fatah palestinien de Yasser Arafat. Inversement, le Cuba de Fidel Castro et Che Guevara et l'Égypte de Gamal Abdel Nasser aident l'armée algérienne, épuisée par la guerre et en manque d'équipements, lors de la Guerre des sables avec le Maroc entre septembre 1963 et février 1964. En 1963, tous les mouvements de décolonisation africains ont des bureaux et des représentants en Algérie, la plupart d'entre eux reçoivent aussi un soutien matériel et diplomatique, ainsi que des formations. Les organisations clandestines du Cameroun, du Niger et du Congo belge profitent aussi de l'activisme algérien. L'apogée de cet internationalisme solidaire et la place d'Alger comme tribune mondial des mouvements de libération a lieu lors du Festival Panafricain de 1969. Cependant, le changement de régime de juin 1965 va tempérer ce rôle dans la perspective d'une révolution mondiale à partir du Tiers-Monde.

L'Algérie contribue à doter la révolution africaine d'institutions communes, et participe à la création de l'Organisation de l'Unité Africaine, sans pour autant soutenir le projet fédéraliste de

Kwamé N'krumah. Défendant l'unité d'action révolutionnaire, l'Algérie participe activement à la création et aux travaux du Comité de libération africaine qui a la charge de coordonner les aides aux mouvements de libération en Guinée-Bissau et dans les pays du Sud de l'Afrique (Yousuf, 1985). Mais, soucieuse de son prestige et de son rayonnement mondial, l'Algérie entend être la voix du Tiers-Monde dans les institutions multilatérales. Le but est de construire, dans les années 1970, au sein des institutions multilatérales (Mouvement des non-alignés [MNA], Groupe des 77, Assemblée générale de l'ONU) un « noyau arabo-africain » (Grimaud, 1984 : p. 298) pour être un pont entre Afrique et Moyen-Orient, à l'image, et parfois en concurrence, de l'Égypte et de la Libye. Les inégalités technologiques et économiques mondiales étaient perçues comme les symptômes du néocolonialisme et de l'impérialisme. La création de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en juin 1964 a été accompagnée par la coalition de 77 pays en développement (Groupe des 77) cherchant à défendre leur intégration au commerce mondiale, à profiter de la forte croissance économique de cette période et à instaurer des relations économiques internationales plus justes et équitables au travers de principes de solidarité et de régulations. En 1967, en préparation de deuxième conférence de la CNUCED à New-Delhi l'année suivante, l'Algérie reçoit le G77 pour adopter des positions communes et peser sur les travaux de la Conférence pour défendre les intérêts des pays en développement. Le Groupe adopte la Charte d'Alger pour les pays en développement dont l'objectif est, en fait, de réguler par des accords et de la coopération le commerce mondial, les activités des firmes transnationales, de combattre les mécanismes de la dette et faciliter l'accès au crédit, et de stabiliser le marché des matières premières en vue de supprimer l'échange inégal et la dépendance. Cette volonté d'une économie mondiale véritablement équitable s'adresse aussi aux pays socialistes – ce qui rappelle l'un des principaux arguments développés par Che Guevara contre l'Union soviétique lors de son discours d'Alger en 1965.

La diplomatie algérienne connaît son apogée en 1973 et 1974 : elle réunit, d'abord, à Alger la IV^e conférence du MNA pour mettre en avant l'idée d'une décolonisation économique et permettre au Tiers-Monde de parler d'une seule voix aux grandes puissances industrielles des deux blocs ; lors de son discours à l'Assemblée générale de l'ONU, Houari Boumediene défend les idées du Nouvel ordre économique internationale pensé dès Bandung, avec comme pilier central la gestion et l'exploitation souveraine des ressources des pays de l'hémisphère Sud, qui doivent être échangées à des prix équitables avec le soutien technique et financier des nations les plus riches. L'Algérie accueille le sommet de l'OPEP en mars 1974 dans le but de faire de l'organisation pétrolière un bras financier armé du développement et de la solidarité internationale face aux pays industrialisés. Ce passage de l'afro-asiatisme militant, fondée sur une opposition raciale et culturelle entre le Nord et le Sud, au développementalisme marque l'avènement d'un non-alignement plus inclusif géographiquement, poursuivant des alternatives concrètes aux modèles proposés ou imposés par les deux blocs et concevant l'autonomie politique au travers de la souveraineté économique (Byrne, 2015).

Finalement, après avoir porté à l'ONU la question de la décolonisation durant sa guerre pour l'indépendance, douze ans après la création de la République algérienne démocratique et populaire, l'Algérie a réussi à devenir le porte-voix du Tiers-Monde, de ses revendications, de ses attentes et des espoirs de toute une génération au Sud comme au Nord. La poursuite de la révolution africaine par l'Algérie, au-delà des slogans et des mots-d'ordre mobilisateurs, s'alignait évidemment avec ses intérêts nationaux (Mortimer, 1970 : 371 et 385). L'Algérie n'a cessé de faire preuve de pragmatisme, en cherchant à concilier ses « grands objectifs et ses moyens limités » dans un environnement à la fois complexe et changeant pour « tirer le meilleur parti de la conjoncture »

(Korany, 1984 : 110). Sur le plan international, le « *statecraft* » algérien s'appuie toujours sur un récit non-aligné et une identité révolutionnaire à des fins de légitimation gouvernementale interne et externe (Mansour, 2016 : 6-8), mais maintien aussi des fondements réalistes autour du stato-centrisme et de l'intérêt national, et libéraux en insistant sur le rôle des institutions internationales (Benantar, 2022 : 69).

L'Algérie révolutionnaire, tiers-mondiste et pan-africaniste s'est donc très tôt projetée dans l'espace saharo-sahélien (Mortimer, 1970 ; Grimaud, 1984 : p. 265-328). L'indépendance acquise, Ahmed Ben Bella a voyagé en Guinée, au Ghana, au Mali, au Sénégal, au Liberia, en Éthiopie et recevait Julius Nyerere, Sékou Touré et Modibo Keita, et l'Algérie a soutenu les luttes des colonies portugaises au sein du Comité de libération de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) dont elle a été un membre fondateur actif. Lors de la sécheresse de 1973-1974, l'Algérie apporta son soutien aux pays de la bande sahéenne : Mali, Tchad, Niger, Mauritanie, Sénégal, Haute Volta et Éthiopie. Les alignements stratégiques partagés avec les régimes socialistes, voire marxistes, de cette période, et la volonté commune de se départir de l'influence de l'ex-puissance coloniale ont favorisé ces rapprochements.

Des enjeux de cette période, notamment celui de l'autonomie stratégique de la région vis-à-vis des grandes puissances, remontent à la surface avec la multiplication des acteurs présents de nos jours, parmi lesquels la Russie et Israël. En coordination avec Nasser, par exemple, l'Algérie des années 1960 tentait de freiner les velléités diplomatiques et sécuritaires israéliennes en Afrique de l'Ouest et au Sahel. La diplomatie algérienne, lors du 10^e Sommet de l'OUA en 1973, mettait en parallèle Israël et l'Afrique du Sud. Lorsque l'Algérie présidait les Non-alignés, qui se réunissaient la même année à Alger, Houari Boumediene a amené une vingtaine d'États à rompre avec Tel-Aviv. De même, malgré une proximité politico-stratégique certaine avec l'Union soviétique, l'Algérie, dans un souci d'équilibre et d'indépendance, n'a jamais concédé à Moscou des facilités de mouillages particulières dans ses ports, tel Mers el-Kébir (Benyelles, 2017).

L'importance stratégique du Sahara dans l'ère moderne date de la période coloniale. Dernier territoire conquis, par la jonction avec les troupes venant d'Afrique de l'Ouest, il n'est véritablement sous domination française qu'au tournant du XX^e siècle. Dans les années 1920, une mise en valeur par le tourisme est entamée, avec des opérations promotionnelles comme les fameuses « Croisières » (dites « des sables » en 1922 puis « noire » en 1924-1925) : le Sahara français est alors conçu comme une entité continue appartenant à une même souveraineté, pilotée depuis Paris. L'administration militaire des Territoires du Sud perdurera jusqu'à la départementalisation de 1957-1958, décidée dans le contexte de la Guerre d'indépendance, du Plan de Constantine et de la découverte du pétrole (1956). Le projet d'Organisation commune des régions sahariennes (OCRS) de 1957, qui se réduira au Sahara algérien en 1960, avant sa dissolution en 1963, tentera de maintenir la domination française sur la zone (Bourgeot, 2000). La décolonisation a finalement fragmenté le Sahara entre de multiples souverainetés de droit et de fait.

Les frontières sahariennes ont eu un rôle secondaire durant la guerre d'indépendance⁴, hormis la possibilité, avec l'accord du Mali socialiste, de l'entrée des troupes algériennes par le Sud en 1962 pour asseoir son appartenance au territoire national. Ce fut un enjeu d'achoppement constant lors

⁴La stratégie contre-insurrectionnelle française a tenté de déstabiliser le Sahara algérien en instrumentalisant des forces qui lui étaient favorables. L'ouverture du « front malien » en 1960, avec l'accord de Modibo Keita, qui sera confié à Abdelaziz Bouteflika alias « Abdelkader El Mali », permit d'étirer le déploiement français, d'africaniser la lutte anticoloniale et de soutenir les efforts des combattants du Sud (instruction, approvisionnement).

des négociations des Accords d'Évian où s'affrontaient les espoirs français d'influence, voire de découpage territorial, et la volonté algérienne de sauvegarder l'intégrité de ses frontières et le contrôle du sous-sol. Une fois la souveraineté algérienne sur le Sahara définitivement reconnue par la France, il fut décidé de laisser l'ancienne métropole utiliser, pendant cinq ans, la région pour ses essais d'armes nucléaires à In Ekker (où ils se déroulaient depuis 1961) et Reggane (où s'est maintenue une présence française après le dernier essai atmosphérique de 1960) et développer ses missiles et ses fusées dans la région de Béchar – aussi utile pour le développement de l'aérospatial français⁵. Les questions de la décontamination, de l'indemnisation des victimes et de la reconnaissance des expérimentations dangereuses menées au Sahara, qui ont durablement impactées population et environnement⁶, se posent toujours de façon aiguë aujourd'hui – ainsi que celle du déminage. Tous ces enjeux, bien qu'anciens, gardent une importance forte dans les attentes de reconnaissances algériennes vis-à-vis de la France, comme l'a rappelé le Rapport Stora en 2021⁷.

L'espace sahélo-saharien constituent bien un *limes* stratégique pour l'Algérie, et la construction de l'État algérien indépendant s'est appuyée sur l'exercice de la souveraineté et l'intégration de sa vaste partie saharienne. Ses relations extérieures avec ses voisins prolongent ces priorités internes, et leurs évolutions – du socialisme révolutionnaire à la libéralisation sécuritaire – reflètent également ces transformations intérieures et celles des modalités de l'insertion internationale de l'État algérien. La lecture des événements récents peut donc difficilement faire l'impasse sur l'histoire diplomatique et politique de l'Afrique, au risque de confondre les fluctuations conjoncturelles avec des bouleversements structurels.

La redynamisation des liens

C'est dans un contexte national, régional et mondial bouleversé que se profile la politique de voisinage de l'Algérie. Après les mobilisations populaires du *hirak*, le renouvellement partiel des élites a priorisé le « front interne », *i.e.* la construction d'un nouveau consensus entre le peuple et les élites et la consolidation du consensus intra-élitaire, mais cette relégitimation intérieure a pour second pilier la relance d'une politique extérieure vis-à-vis de son environnement proche. Pris entre crises politiques, conflits armés et ingérences étrangères, l'Afrique du Nord et le Sahel a connu de fortes instabilité et insécurité ces quinze dernières années. Dans une politique mondiale où les conflits inter-étatiques ressurgissent, où les frontières se raffermissent, et où les identités se réarticulent en se figeant, l'Algérie doit aussi dessiner un rôle international adapté à ces contraintes multiples (Chabouni, 2025 ; Thieux, 2025). Mais, cette voie s'inscrit, en réalité, dans une certaine continuité issue de son tournant néolibéral entre les années 1990 et 2000. Ainsi, elle entend associer la réorganisation de son économie politique nationale en atout dans l'économie régionale et mondiale autour dans plusieurs directions complémentaires : les infrastructures, l'énergie, le commerce, l'environnement des affaires et l'industrialisation. C'est par ces biais qu'un nouveau leadership algérien cherche à se construire en Afrique, et notamment au Sahel. D'autant que, l'idéal révolutionnaire et socialiste étant dépassé, l'Algérie a joué un rôle important dans la promotion du NEPAD, qui s'inscrivait dans le cadre de la mondialisation triomphante et « heureuse », pour

⁵Secrète, la base « B2-Namous » (armes chimiques et bactériologiques) a été utilisée par la France jusqu'en 1978. Selon le général Benyelles (2017 : 119), ce fut même jusqu'en 1986.

⁶L'Algérie estime à 30 000 le nombre de victimes civiles.

⁷Sur ces thèmes, on se reportera aussi aux travaux de l'Observatoire des armements et de Patrice Bouveret, ainsi que les recherches documentées de Christophe Lafaye.

marquer son retour dans les relations internationales et les affaires africaines aux prémices de la présidence d'Abdelaziz Bouteflika.

Il est question d'agir au-delà de la sécurité : l'axe économique et celui du développement sont aujourd'hui au centre de la consolidation de la position algérienne dans la région. Traditionnellement, cela a impliqué d'importantes aides financières (effacements de dettes, dons, prêts et placements avantageux) ou appuis ponctuels (aide humanitaire après des catastrophes naturelles, matériels médicaux, aide alimentaire), ou encore des mémorandums de coopération technique, prolongeant jusqu'à aujourd'hui des coopérations anciennes, en direction de la Tunisie, du Mali, de la Mauritanie et du Niger. La chute du régime de Muammar Kadhafi a, en effet, renforcé le rôle d'*hegemon* stabilisateur de l'Algérie dans la zone, vu par ses partenaires extérieurs comme un indiscutable État-pivot de la sous-région, d'autant qu'Alger se conçoit comme un îlot de stabilité dans un environnement chaotique. Par ailleurs, la persistance des migrations transsahariennes à destination de l'Algérie, malgré une politique restrictive et répressive, confirme son statut de pôle migratoire et l'insère dans la mondialisation. En manque d'une véritable politique migratoire, la mise en place d'un cadre juridique renouvelé et adapté pour capter les travailleurs subsahariens dans l'agriculture et la construction est toujours évoquée, sans pour autant voir le jour.

L'Algérie entend contribuer aux dynamiques de développement régional et s'intégrer à la construction de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) (Boukhlef, 2022). Elle s'intègre ainsi à l'Agenda 2063 de l'Union africaine et a ses visées d'intégration économique. Sa portion de la route transsaharienne est achevée et relie maintenant Alger à Assamakka – le premier tronçon fut livré en 1973. Une route reliant Tindouf à Zouerate (Mauritanie) est en cours de construction, ainsi deux postes frontaliers fixes avec la Mauritanie ont été ouverts : l'objectif est, ici, de renforcer les échanges commerciaux terrestres entre les deux pays. La Mauritanie est, en effet, un partenaire important pour l'Algérie, qui, dans les années 1970, a soutenu sa quête d'indépendance et facilité sa reconnaissance internationale, notamment vis-à-vis du Maroc qui voulait l'intégrer à ses ambitions sahariennes (Banaś 2020) ; inversement, cela permet de satisfaire sa propre recherche de sécurité (Pazzanita, 1992). Rappelons que ce sont trois commerçants algériens, faisant une liaison Nouakchott-Ouargla, qui ont été tués dans un bombardement attribué au Maroc, à l'automne 2021 à proximité de Bir Lahlou au Sahara occidental. La région saharienne de Tindouf, dans laquelle se trouve notamment les camps de réfugiés sahraouis, fait ainsi l'objet de plusieurs projets de développement dans la santé et l'éducation. Ces éléments s'inscrivent dans la politique publique menée par l'Agence algérienne de coopération internationale pour le développement et la solidarité, créée en 2020, qui s'oriente aussi vers le Niger et le Mali.

De même, l'Algérie a sensiblement renforcé ses liaisons aériennes et maritimes avec l'Afrique, renouant là aussi avec une politique entamée par Houari Boumediene et de valoriser son nouvel aéroport international. Les groupes privés, notamment Cévital, Yassir et Condor, cherchent à se projeter sur le continent. L'Agence nationale de promotion du commerce extérieure (Algex, créée en 2004) défend la présence algérienne dans les foires internationales et les salons spécialisés ; elle organise des expositions de produits et services algériens en ciblant de plus en plus l'Afrique, accentuant une démarche initiée dans les années 2010. L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) tente de faciliter l'accès au territoire pour les investisseurs étrangers, notamment en développant des démarches en ligne, et de proposer un guichet unique pour contourner les lourdeurs bureaucratiques. En 2022, un nouveau code de l'investissement a été adopté en ce sens, qui limite l'application de la règle des 51/49 et propose des incitations fiscales. Le Fonds National d'Investissement (FNI) devient ainsi partenaire de plusieurs grands projets

industriels en coopération avec des firmes ou Etats étrangers. L'agence ALNAFT poursuit les mêmes objectifs dans les secteurs pétroliers et gaziers, pour relancer les soumissions étrangères aux appels d'offres de concessions suite à la nouvelle loi sur les hydrocarbures n°19-13, assouplissant la fiscalité et clarifiant les régimes contractuels. Depuis juin 2021, le Ministère du Commerce est aussi celui de la Promotion des exportations. Alger organise le Forum africain sur l'investissement et le commerce pour soutenir les échanges intra-continentaux, et la Conférence africaine des start-up – un secteur que souhaite investir les nouvelles autorités. Le Centre Arabo-Africain d'Investissement et de Développement (CAAID), basé à Alger, fournit un cadre de réseautage, de discussion et d'organisation événementielle à destination des partenaires économiques du continent. Enfin, en septembre 2025, la capitale algérienne a accueilli la 4^e Foire du commerce intra-africain, créée dans le cadre de la promotion de la ZLECAf.

Enfin, le projet de gazoduc transsaharien (Algérie-Niger-Nigeria), qui renforcerait la position de l'Algérie dans l'approvisionnement énergétique de l'Europe, en sommeil depuis 2009, a fait l'objet d'un protocole d'accord entre les trois pays en juillet 2022 suite à la guerre en Ukraine. Les travaux de la partie algérienne du gazoduc ont été lancés en juin 2026. La compagnie nationale algérienne Sonatrach, douzième groupe pétrolier mondial et premier en Afrique, contribuera significativement à la mise en œuvre du projet dans sa partie nigérienne⁸. Le déclenchement du conflit ukrainien et les guerres moyen-orientales des États-Unis et d'Israël ont permis de renforcer la place de l'Algérie vis-à-vis de l'Union européenne (UE) : Alger est le troisième fournisseur de gaz de l'UE qui est, en retour, son premier client. Le Nigeria, dont les exportations de gaz sont limitées et pâissent de l'insécurité, y trouve aussi un nouveau débouché, alors que l'UE a accru sa part relativement à l'Asie pour représenter un tiers de ses exportations. Le TSGP est aussi vu comme une composante de la puissance énergétique algérienne qui mise sur une liaison directe avec l'Europe au travers du projet de gazoduc algéro-italien Galsi (qui pourrait potentiellement alimenter la Corse également), qui profite de la proximité affichée de l'Italie de Giorgia Meloni avec l'Algérie.

C'est bien la conjoncture énergétique mondiale qui pourrait rendre ces projets anciens – ils ont tous envisagés depuis plusieurs décennies – rentables et donc faisables à plus ou moins long terme à condition de réunir un consensus politique et de dégager les financements nécessaires. Un gazoduc subsaharien-Maghreb-Europe similaire est porté par le Maroc depuis 2016, mais serait plus coûteux et plus long ; il s'appuie en réalité sur le prolongement du gazoduc WAGP (West African Gas Pipeline), faiblement dimensionné, et par ailleurs victime de piraterie et objet de plaintes environnementales. Concurrents, ces plans se déploient sur fond d'un conflit diplomatique ouvert entre les deux voisins depuis la rupture de leurs relations diplomatiques à l'été 2021, la reprise des hostilités au Sahara occidental et la multiplication des incidents dans la partie nord-ouest du Sahara. Et cette rivalité, relancée dans le domaine aérien, est aussi financière avec l'ouverture de banques publiques algériennes à Dakar et Nouakchott en septembre 2023.

La mise en valeur du Sahara est également interne à l'Algérie. L'exploitation du gisement de fer de Gara Djebilet, projet phare des nouvelles autorités, est lancée, et profite de la construction express d'une ligne de chemin de fer de presque 1000 km. La mise en marche de cette importante mine de fer est symbolique puisqu'elle devait concrétiser l'intégration maghrébine et la coopération algéro-marocaine dans le cadre du Comité Permanent Consultatif Maghrébin, fondé à la suite de la Guerre des sables, et qui s'est dissous consécutivement à l'annexion du Sahara occidental. Renouant avec une politique d'industrialisation, elle doit permettre de dynamiser les investissements et de fournir

⁸ Notons qu'Air Algérie avait été autorisée à accéder à l'espace aérien nigérien quand, à la suite du coup d'État de l'été 2023, celui-ci avait été fermé. Une fermeture réciproque avait eu lieu lors de la crise du printemps 2025 entre l'Algérie et l'AES.

les ressources nécessaires au développement d'autres secteurs. Une logique identique, articulant infrastructures de transport, d'exploitation et de transformation, dans l'objectif de projets industriels structurants et intégrés, guide la mise en valeur des mines de phosphate de Bled El Hadba-Djebel Onk dans la région de Tebessa, à proximité des frontières tunisiennes. L'agriculture est aussi un enjeu majeur du développement saharien : la construction d'une méga-ferme d'élevage bovin, dans la région d'Adrar, afin de produire du lait en poudre pour le marché national, entamé en 2024, reposera sur une production locale de l'alimentation du bétail. Avant 2030, l'Algérie entend convertir 500 000 ha de terres sahariennes en zones agricoles ; les céréales, pour lesquels l'Algérie a longtemps été très dépendante de l'extérieur, sont considérés une priorité stratégique, suivis par les légumineuses, les graines oléagineuses et les semences. L'Algérie profite ainsi de l'immense nappe d'eau souterraine de l'Albien au cœur du Sahara, et développe des techniques de production de pointe. Tous ces éléments combinés sont destinés, à terme, d'abord à garantir l'indépendance et la souveraineté algériennes, à entraîner une dynamique d'investissement et d'innovation pour aller vers une économie diversifiée, et à s'imposer comme puissance exportatrice hors hydrocarbures de produits transformés en Afrique. Ils servent, enfin, à asseoir l'autorité étatique dans ses confins et ses espaces frontaliers, et refonder l'allégeance citoyenne en associant puissance et croissance dans une dynamique devant nourrir les capacités et la légitimité de l'État.

Conclusion

L'Algérie dispose, en fin de compte, toujours d'un ensemble d'atouts dans son aire régionale, notamment dans les déterminants tangibles de la puissance. Sa superficie, sa démographie, ses capacités financière⁹ excèdent incontestablement celles de ses voisins. De nombreux renforcements aux frontières occidentales et septentrionales de ses frontières ont eu lieu durant les dix dernières années. L'intégrité du territoire et l'unité nationale restent deux priorités fondamentales de sa doctrine politique. L'année 2026 a clos la crise diplomatique avec le Niger – auquel une centrale électrique a été offerte, ainsi qu'au Tchad – et, après l'offensive touarègue et jihadiste d'avril-mai 2026, le départ des troupes russes du Nord-Mali, dont la présence s'était faite plus limitée aux frontières algériennes après les tensions autour de Tin Zaouatine en 2024-2025 (Khettache, 2024). Un travail sur l'image internationale et la communication est également en cours, de la publication de publiereportage à la création d'une chaîne d'information destinée à l'étranger, en passant par de l'influence sur les réseaux sociaux en vue de développer un tourisme haut de gamme de mise en valeur du patrimoine, par opposition au tourisme de masse existant dans la région.

En consolidant ses liens avec la Mauritanie, le Niger et le Tchad¹⁰, et en développant des coopérations économiques avec des acteurs publics et privés d'Italie, du Qatar, d'Allemagne, de Turquie, de Chine, du Nigeria etc., l'Algérie s'inscrit dans la dynamique actuelle du *friendshoring*. La Libye reste *de facto* divisée ; mais, l'affaiblissement de la dynamique politique et internationale autour du Général Haftar et l'échec de sa prise de Tripoli¹¹ sont la marque d'un statu quo, dans la mesure où aucun acteur extérieur n'a été en mesure de peser de manière décisive sur la politique

⁹ L'Algérie est faiblement endettée, dispose des revenus de sa rente extractive et la défense nationale est de loin son premier poste budgétaire.

¹⁰ Les relations algéro-tchadiennes sont à l'image de celles de l'Algérie avec son environnement sahélien : des partenariats de formation et des aides financières dans le domaine de la sécurité, une coopération dans le domaine pétrolier, des dons... Dès l'arrivée au pouvoir de Mahamat Idriss Déby Itno, des contacts avaient été pris pour maintenir les relations et rapprocher encore les deux pays.

¹¹ Contre laquelle l'Algérie s'était officiellement prononcée.

libyenne. C'est, enfin, toujours sur sa situation intérieure qu'il importe de revenir : la mise en valeur hors hydrocarbures du Sud algérien peut constituer un atout dans sa politique extérieure également. Mais plusieurs défis restent à relever : la question des migrations transsahariennes avec la conception d'une véritable politique migratoire ; l'existence continue d'une dépendance non seulement à la rente, mais aussi à la logique extractiviste elle-même ; la question du financement de son modèle social dans une configuration sociologique nouvelle, alliant une population jeune en attente d'un niveau de vie et de conditions de réalisation de soi en accord avec la mondialisation et la hausse de son niveau d'éducation, et une lente pente vers un vieillissement de la population avec l'allongement de la durée de vie qui sont autant de questions posées aux services publics et à leur efficacité ; la maîtrise de la monnaie et la modernisation du secteur bancaire et financier dans une économie politique internationale revenant à une forme de mercantilisme. En somme, l'ensemble des évolutions présentées ici amènent à se demander si la voie choisie est celle d'un renouvellement du système rentier existant depuis les années 1970, ou conduira à un modèle original post-rentier adapté aux enjeux écologiques et humains du XXI^e siècle.

Bibliographie

- ABOURABI Yousra (2021), *La politique africaine du Maroc : identité de rôle et projection de puissance*, Leiden, Brill.
- BANAŚ Konrad (2020), « An Independent Country or a Part of Morocco? The Issue of the Independence of Mauritania », *Cahiers d'études africaines*, n°237, p. 89-113.
- BENANTAR Abdennour (2016), « The (Algerian) State and the Dilemma of Security Policy », in Luis Martinez, Rasmus Alenius Boserup (eds.), *Algeria Modern. From Opacity to Complexity*, London, Hurst, pp. 93-110.
- BENANTAR Abdennour (2022), « Algeria's Security Policy », *AlMuntaqa*, vol. 5, n°2, September/October, pp. 64-84.
- BENCHERIFA Abdellatif, ABOURABI Yousra (dir.) (2024), « The Moroccan "Atlantic Initiative". An innovative Cooperation Paradigm for African Development », *Afrique(s) en mouvement*, n°9.
- BENYELLES Rachid (2017), *Dans les arcanes du pouvoir. Mémoires (1962-1990)*, Alger, Barzakh.
- BOUKHLEF Ali (2022), « L'Algérie amorce son retour en Afrique », *Orient XXI*, 22 septembre.
- BOURGEOT André (2000), « Sahara : espace géostratégique et enjeux politiques (Niger) », *Autrement*, n°16, pp. 21-48.
- BOURGEOT André (2021), « L'accord pour la paix au Mali : bilan et perspectives », *Recherches internationales*, n°121, p. 101-116.
- BYRNE Jeffrey J. (2009), « Our Own Special Brand of Socialism : Algeria and the Contest of Modernities in the 1960s », *Diplomatic History*, vol. 33, n°3, pp. 427-447.
- BYRNE Jeffrey J. (2015), « Beyond Continents, Colours, and the Cold War: Yugoslavia, Algeria, and the Struggle for Non-Alignment », *The International History Review*, vol. 37, n°5, pp. 912-932.
- CHABOUNI Samia (2023), « La diplomacia argelina como fuente de legitimidad: entre tradición y renovación », *Revista CIDOB d'Afers Internacionals*, n°135, Diciembre, p. 143-168. [en espagnol].
- CHAKRABARTY Dipesh (2010), « The Legacies of Bandung. Decolonization and the Politics of Culture », in Christopher J. Lee, *Making a World after Empire. The Bandung Moment and its Political Afterlives*, Athens, Ohio University Press, pp. 45-68.
- CHENA Salim (2025), « (In)sécurités nationales en Afrique du Nord au prisme des processus de frontiérification », in Monia O'Brien Castro, Elizabeth Sheppard Sellam (dirs.), *Transcender les frontières. Une exploration sociale, urbaine et politique*, Paris, Le Manuscrit, 2025, pp. 53-74.

- CONNELLY Matthew (2002), *A Diplomatic Revolution. Algeria's Fight for Independence and the Origins of the Post-Cold War Era*, Oxford, Oxford University Press.
- GILMAN Nils (2015), « The New International Economic Order : A Reintroduction », *Humanity*, vol. 6, n°1, Spring, p. 1-16.
- GRIMAUD Nicole (1984), *La politique extérieure de l'Algérie (1962-1978)*, Paris, Karthala.
- KHETTACHE Assala (2024), «Mercenary Politics: Algeria's Response to Wagner in Mali », *Royal United Services Institute*, 3 octobre 2024.
- KORANY Bahgat (1984), « Third Worldism and Pragmatic Radicalism : The Foreign Policy of Algeria », in Bahgat Korany, Ali El-Din Hillal Dessouky (eds.), *The Foreign Policies of Arab States*, Boulder, Westview Press, pp. 78-118.
- MANSOUR Imad (2016), *Statecraft in the Middle East. Foreign Policy, Domestic Politics and Security*, London/New York, I.B. Tauris.
- MORTIMER Robert A. (1970), « The Algerian Revolution in Search of the African Revolution », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 8, n°3, pp. 363-387.
- MORTIMER Robert A. (2015), « Algerian Foreign Policy : from Revolution to National Interest », *The Journal of North African Studies*, vol. 20, n°3, pp. 466-482.
- PARROTT R. Joseph (2022), « Tricontinentalism and the Anti-Imperial Project », in R. Joseph Parrott, Mark Atwood Lawrence (eds), *The Tricontinental Revolution. Third World Radicalism and the Cold War*, Cambridge, Cambridge University Press.
- PAZZANITA Anthony G. (1992), « Mauritania's Foreign Policy : The Search for Protection », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 30, n°2, June, p. 281-304.
- THIEUX Laurence (2025), «“La nueva Argelia” después del Hirak: discursos y estrategias de legitimación ante sus socios europeos », *Revista CIDOB d'Afers Internacionals*, n°135, Diciembre, p. 115-141.
- Presse : APS ; *El Moudjahid* ; *El Watan* ; *L'Expression* ; *Le Monde* ; *RFI* ; *Tout sur l'Algérie*.